

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 074-2016
Type d'intervention: Postulat
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.299

Déposée le: 16.03.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Güntensperger (Biel, pvl) (porte-parole)
Bachmann (Nidau, PS)
Müller (Orvin, UDC)
Grivel (Biel/Bienne, PLR)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction:
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Rattachement de l'Ecole supérieure de commerce de Bienne à l'école professionnelle

Le Conseil-exécutif est chargé d'examiner la possibilité de rattacher l'Ecole supérieure de commerce (ESC) de Bienne à l'école professionnelle, sur le modèle de ce qui s'est fait à Berne.

Développement :

L'ESC est devenue au fil des années une filière du gymnase. Depuis la révision de la formation commerciale de base, les écoles supérieures de commerce sont régies et pilotées selon d'autres bases légales que les écoles moyennes (gymnases, écoles de culture générale). Du fait de la suppression de la filière CFC décidée dans le cadre de l'EOS, les écoles supérieures de commerce sont devenues nettement plus petites.

Rattacher l'ESC à l'école professionnelle BFB favoriserait le contact avec le terrain et permettrait le regroupement des filières de la formation professionnelle sans impact négatif sur la qualité des diplômes. Le rattachement permettrait aux jeunes de disposer déjà d'un réseau au sortir de l'école, les enseignants et les enseignantes seraient en prise plus directe avec le monde du tra-

vail et le bilinguisme de la formation à Bienne serait garanti. Les conditions d'engagement du corps enseignant ne changeraient pas au final et la réorganisation n'aurait aucun impact financier. Ce type d'organisation a fait la preuve de sa logique et de son succès à Berne avec le centre de formation *Bildungszentrum für Wirtschaft und Dienstleistung*.